

Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée



ALSACE

Conseil départemental



HAUT-RHIN

Extrait des délibérations de la Commission permanente

N° CP-2019-2-3-3

Séance du vendredi 8 février 2019

RD 419 - DÉVIATION DE BALLERSDORF - CONVENTION FINANCIÈRE AVEC ENEDIS

Présidence de : Mme Brigitte KLINKERT

PRESENTS :

MM. ADRIAN, BIHL, Mme BOHN, MM. COUCHOT, Mmes DIETRICH, DREXLER, MM. FERRARI, GRAPPE, HAGENBACH, Mme HELDERLE, M. JANDER, Mmes JENN, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, MM. MULLER Lucien, MUNCK, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, M. SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, M. TRIMAILLE, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

EXCUSES AVEC PROCURATION :

M. DELMOND donne procuration à Mme KLINKERT, Présidente du Conseil départemental.
Mme GROFF donne procuration à M. JANDER.
M. HEMEDINGER donne procuration à Mme DIETRICH.
M. STRAUMANN donne procuration à M. BIHL.
M. HABIG donne procuration à M. WITH.

La Commission permanente du Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n° CD-2017-4-12-3 du 1^{er} septembre 2017 relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission permanente,
- VU le rapport de la Présidente du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Attribue à ENEDIS le montant estimatif de 76 362,11 € TTC pour la réalisation des travaux de déplacement et d'enfouissement du réseau HTA dont il est gestionnaire et des travaux de démolition des anciennes installations abandonnées, rendus nécessaires par la réalisation de la future RD 419 - Déviation de BALLERSDORF,

- Approuve la convention financière avec ENEDIS relative aux modalités techniques et financières de ces travaux pour un montant estimatif de 76 362,11 € TTC, ainsi que le devis et les conditions générales y afférents, joints à la présente délibération,
- Autorise la Présidente du Conseil départemental à signer cette convention avec ENEDIS,
- Décide d'imputer cette dépense au programme AQ111 « RD 419 - Déviation de BALLERSDORF, Chapitre 23, Fonction 621, Nature 23151 ».

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Adopté à l'unanimité